XPRA

DES RÉCIFS ARTIFICIELS POUR PRÉSERVER L'ACTIVITÉ PÊCHE AUTOUR DES ÉOLIENNES OFFSHORE

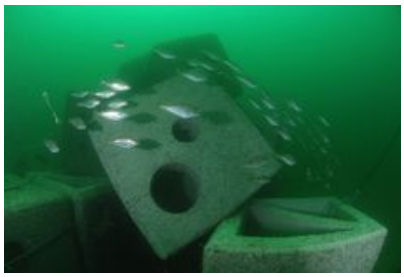

Parallèlement au développement de parcs d'éoliennes off-shore, l'installation de récifs artificiels à vocation halieutique peut constituer une mesure pertinente au titre d'une compensation environnementale et des activités de pêche. Le projet XPRA va étudier un modèle de récifs écologiquement pertinents à partir de béton fibré, de conception durable dans les conditions hydrodynamiques de la Manche, et financièrement soutenable. L'intérêt majeur du projet est également de disposer de résultats concrets sur un site pilote, en Manche, à proximité des futurs champs d'éoliennes. Il s'inscrit également dans une volonté de collaboration poussée entre le monde scientifique et les professionnels de la pêche à différentes étapes du processus de réalisation d'une aire récifale.

Les études vont porter notamment sur la stabilité, via des outils de modélisation numérique, et la résistance de ces ouvrages dans des zones de forte agitation. Le projet prévoit la mise au point d'un outil d'aide à la décision pour le dimensionnement de l'amas, la profondeur d'immersion, les conditions d'agitation. Il va définir une méthodologie de suivi scientifique éprouvée dans les conditions de la Manche, grâce à l'adaptation des méthodologies déjà testées en Méditerranée et la mise en œuvre de protocoles innovants.

Le projet vise donc, d'une part, à proposer des pistes d'amélioration des processus de conception, de fabrication, et de pose des récifs artificiels et, d'autre part, à établir et tester des méthodologies pertinentes pour le suivi scientifique des récifs artificiels dans les conditions environnementales de la Manche.

Partenaires

Entreprises

Setec in vivo, La Forêt-Fouesnant [Porteur de projet]
Le Comité Régional des Pêches Maritimes et Elevages Marins de Haute-Normandie
RCA, Vernon

Centre de recherche

Université de Perpignan Via Domitia (CEFREM)

Autres partenaires

CCI de Fécam-Bolbec
Polytech, Marseille

Financeur

En recherche de financement

Labellisation

16/12/2011

Budget global

370 K€